Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le
ID : 005-250501129-20240321-DE_2024_018-DE

Département des Hautes-Alpes

S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/18
Chapitre 7.1 décisions budgétaires
Objet : Mise à disposition d'un local au sein du poste de secours de la Baie Saint-Michel

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars, à 17h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la capitainerie à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 21 mars 2024

Date de convocation : 28 février 2024

NOMBRE DE MEMBRES :
Effectif statutaire :24 (32 voix)
En exercice : 24 (32 voix)
Membres présents : 19 (25 voix)

Membres présents
Vote(s) pour 19
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Michèle TETENOIRE

Auxiliaire de secrétaire de séance : Christophe PIANA

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Marc AUDIER (pouvoir à Christine MAXIMIN), Victor BERENGUEL, Jacques BILLON TYRARD, Christian DURAND, Georges GAMBAUDO, Michèle TETENOIRE, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Bernard RAIZER, Pierre VOLLAIRE (pouvoir à Christian DURAND)

Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon : Catherine SAUMONT

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : Sophie VAGINAY RICOURT (pouvoir à Victor BERENGUEL), Frédéric REYNAUD

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voies) : Joël BONNAFOUX (pour à Valérie ROSSI), Carole CHAUVET, Valérie ROSSI, Marc VIOSSAT

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voies) : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

Personnes invitées : Thierry ALLAMANNO (CDV), Christian ROMAN (CD05)

Exposé des motifs :

Le Président expose à l'assemblée que la Commune de Chorges a aménagé en 1999-2000 la plage des Pommiers équipé d'un poste de secours toujours présent sur site. Il indique qu'en 2022, les agents techniques du S.M.A.D.E.S.E.P. ont fermé l'appentis de ce poste de secours afin d'agrandir sa surface utile à la demande du SDIS des Hautes Alpes. Il s'agissait de déménager dans cet espace ainsi créé le local jusqu'alors occupé par les bénéficiaires d'AOT présents sur la plage pour le stockage de matériels d'outillage et de réparation (ateliers techniques).

Si ce local technique semble effectivement indispensable aux professionnels de la plage, le Président considère comme anormal qu'il soit occupé sans droit ni titre depuis de longues années. Il rappelle à cet effet que le comité syndical a adopté en 2022 une délibération pour la mise à disposition du bâtiment public situé entre la plage et le ponton. Il suggère que cette régularisation puisse également concerner cet espace de stockage pour lequel la redevance annuelle pourrait être définie sur le même principe et correspondre à 40€/m², indexé sur l'inflation.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :
- L'arrêté préfectoral n° 05-2019-05-13-004 du 13 mai 2019 établissant les statuts du syndicat mixte,
- La délibération n°2022-24 du 12 avril 2022 actant la mise à disposition par AOT du bâtiment public de la baie Saint Michel ;

CONSIDERANT :
- Les conventions d'occupation Temporaire du domaine public de Serre-Ponçon signées avec Monsieur Cousseau, Monsieur Roget, Monsieur Lyautey et Monsieur Gilio-Tos ;
- Le procès-verbal du 30 novembre 2008 de la Commune de Chorges portant rétrocession de l'intégralité des actifs communaux liés à la gestion et à l'exploitation du domaine public de Serre-Ponçon ;

Membres Adhérents :
Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
Communauté de communes de de Serre-Ponçon, Communauté de commune Serre-Ponçon Val d'Avance,
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
Quai de la rue Royale, Capitainerie, 05160 Savines-le-Lac Tél : 04 92 44 33 44
e-mail : contact@smadesep.com www.serre-poncon.com

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le
ID : 005-250501129-20240321-DE_2024_018-DE

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 21 mars 2024 :

- **APPROUVE** le projet tel qu'exposé par le Président ;
- **PROPOSE** d'établir et **AUTORISE** le Président à signer une Convention d'Occupation Temporaire de l'ensemble du poste de secours avec ... pour une durée correspondant à la fin de la Convention d'Occupation Temporaire dont il bénéficie sur le domaine concédé ;
- **FIXE** dans ce cadre la redevance annuelle de cet espace à 40 €/m², indexée sur le BT01 (indice du coût de la construction) et révisable chaque année. Le loyer annuel ainsi calculé atteint en 2022, 40€ x ? m² = ??? € ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président

Victor BERENGUEL

Membres Adhérents :
Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
Communauté de communes de de Serre-Ponçon, Communauté de commune Serre-Ponçon Val d'Avance,
Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Rue du Morgon, 05160 Savines-le-Lac
e-mail : contact@smadesep.com
Tél : 04 92 44 33 44 - Fax : 04 92 44 33 47
www.serre-poncon.com